

07 *Rencontre*

Redonner du sens à son alimentation en soutenant une agriculture locale

08 *Engagement*

Construire aujourd'hui le futur de notre territoire

16 *Repère*

ÉVA'D : l'essentiel du réseau urbain en un coup d'œil

UNE NOUVELLE ÉQUIPE
au service du territoire

04 **Quoi de neuf ?**

Le Tour de France 2026, un événement majeur pour le rayonnement du territoire

Inscriptions au transport scolaire : du 1^{er} juin au 17 juillet 2026

Le réseau ÉVA'D rejoint le SwissPass

Transitions territoriales : un bilan solide et une trajectoire confirmée !

Quels comportements adopter lors d'une rencontre avec un chien de protection de troupeaux ?

La signalétique améliorée dans vos déchetteries

07 **Rencontre**

Redonner du sens à son alimentation en soutenant une agriculture locale respectueuse de l'environnement

08 **Engagement**

Territoire 2050 : construire aujourd'hui le futur de notre territoire

10 **Dossier**

Une nouvelle équipe au service du territoire

16 **Repère**

Mobilité ÉVA'D : l'essentiel du réseau urbain en un coup d'œil

18 **Actions**

Une nouvelle solution pour valoriser les biodéchets à Châtel
Rappel sur les consignes de tri des biodéchets

19 **Infos pratiques**

Les bonnes pratiques en forêt

Un accompagnement pour votre projet photovoltaïque

20 **Moments forts**

Accompagner la transition écologique des entreprises

Anticiper pour mieux agir : un atelier PICS pour prévenir les crises

Retour sur la Semaine de l'IA

Rencontre inter-campus pour le Campus Connecté

Une journée de formation biodiversité pour les acteurs du tourisme

L'équipe déchetterie rend visite à ses prestataires

22 **Découvrir**

Station patrimoine : un nouveau lieu pour raconter le territoire



VOS ÉLUS dans cette édition



Édito
Régis Bened
Président.



Engagement
Nadine Wendling
1^{ère} vice-présidente
Développement durable,
projet de territoire et
coopération transfrontalière.



Découvrir
Paul Girard-Despraulex
4^{ème} vice-président
Culture, patrimoine et sentiers.



Repère
Joël Grandcollot-Bened
5^{ème} vice-président
Organisation et gestion
des mobilités.



Actions
Gérald David-Cruz
9^{ème} vice-président
Prévention, stratégie
et gestion des déchets.



Chers habitants, chères habitantes,

C'est avec un réel plaisir que j'ouvre ce nouveau numéro de notre magazine communautaire, au moment où débute un mandat marqué par le renouveau et l'engagement collectif. Le conseil communautaire récemment constitué rassemble des maires et conseillers porteurs d'une volonté affirmée de servir le territoire de la communauté de communes pays d'Évian - vallée d'Abondance. Le bureau communautaire réunit des femmes et des hommes aux compétences variées, animés par le souhait de s'investir pleinement. La diversité de nos communes - du plateau, de la vallée et du littoral - y est représentée, avec une belle place accordée aux communes rurales, qui font la richesse et l'équilibre de la CCPEVA.

Si un lien naturel nous unit au mandat passé, c'est bien un nouveau chapitre de l'histoire de notre communauté de communes qui s'ouvre aujourd'hui. Avec cette équipe renouvelée, nous avons la responsabilité d'écrire ensemble la suite, avec lucidité, ambition et sens du collectif.

Guidé par le souci d'apporter des réponses concrètes à vos besoins et d'agir au service de notre territoire, je souhaite que la transparence et la confiance orientent pleinement la conduite de notre action publique. Pour vous, et pour notre territoire, nous veillerons à ce que chaque décision soit claire et cohérente avec les enjeux des 22 communes.

Les projets structurants que vous découvrirez à la lecture des pages suivantes, témoignent de notre volonté d'agir concrètement, d'améliorer le quotidien et de préparer l'avenir avec cohérence et responsabilité.

Dans cette dynamique, il est aussi important de renforcer nos liens avec les territoires voisins. Nombre de sujets qui concernent notre quotidien tels que les déplacements, l'environnement, l'aménagement ou encore l'emploi, dépassent le cadre de notre seule communauté de communes et nécessitent une approche partagée. En travaillant ensemble, en cohérence, nous co-construirons des solutions plus efficaces et mieux adaptées à la réalité du Chablais. Cette coopération renforcée sera un axe essentiel de notre action dans les années à venir.

Je vous remercie pour votre confiance et vous souhaite une excellente lecture.

Régis Bened, Président de la communauté de communes pays d'Évian - vallée d'Abondance



Parce que chaque décision compte pour l'avenir de nos 22 communes : ensemble, nous écrivons une action publique claire, cohérente et tournée vers les besoins de notre territoire.

Pas d'inquiétude, le réseau ÉVA'D s'adaptera pendant cette période !



Le Tour de France 2026, un événement majeur pour le rayonnement du territoire



Le 21 juillet 2026, Évian-les-Bains accueillera le départ de la 16^e étape du Tour de France, un contre-la-montre individuel de 26 kilomètres en direction de Thonon-les-Bains.

Pour le territoire de la communauté de communes pays d'Évian – vallée d'Abondance, cet événement d'envergure internationale constitue à la fois une grande fête populaire, une vitrine exceptionnelle et un moment chargé d'histoire, puisque 100 ans auparavant, en 1926, Évian-les-Bains entrait déjà dans l'histoire du cyclisme en devenant la première ville de province à accueillir le Grand Départ du Tour de France. Cette édition demeure, à ce jour, la plus longue de l'histoire de l'épreuve, avec 5 745 kilomètres. Cent ans plus tard, le passage du Tour sur les rives du Léman fait ainsi écho à un héritage sportif remarquable et vient rappeler la place singulière qu'occupe notre territoire dans la mémoire de la Grande Boucle.

Inscriptions au transport scolaire : du 1^{er} juin au 17 juillet 2026

Les inscriptions au transport scolaire se font du 1^{er} juin au 17 juillet. Pour rappel, la carte de transport scolaire actuelle détenue par votre enfant reste valable toute la durée de sa scolarité. Elle est donc à conserver pour la rentrée scolaire 2026-2027 et nécessaire à la réinscription sur la nouvelle plateforme mise en place pour l'occasion. Il vous faudra alors recréer un compte à l'aide du numéro figurant sur la carte de transport pour valider votre inscription.



Pour connaître toutes les démarches, rendez-vous sur le site cc-peva.fr/transport-scolaire

DATE LIMITE 17 JUILLET 2026 AVANT MAJORATION

CARTE À CONSERVER TOUTE LA SCOLARITÉ*
* Gardez votre carte actuelle pour la rentrée scolaire prochaine !

TRANSPORT SCOLAIRE

2026 - 2027

Inscription en ligne

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES PAYS D'ÉVIAN VALLÉE D'ABONDANCE

cc-peva.fr/transport-scolaire



Campus connecté : les inscriptions pour la rentrée 2026 sont ouvertes !

Étudier près de chez soi, sans étudier seul. C'est tout l'enjeu du Campus connecté du Léman, qui accompagne les étudiants du territoire dans leurs formations à distance.



28 étudiants inscrits en 2025-2026 !



Plus d'informations sur cc-peva.fr/campus

Le réseau ÉVA'D rejoint le SwissPass

Le réseau ÉVA'D a intégré le SwissPass dans ses supports de transport.

Que vous soyez suisses ou frontaliers, vous pouvez désormais utiliser votre support SwissPass sur le territoire de la CCPEVA ! Le SwissPass est la carte des abonnements de transports publics en Suisse. Elle permet de regrouper plusieurs abonnements (abonnement général, abonnements de parcours mensuel ou annuel, demi-tarif) sur un seul support, disponible en version physique ou sur smartphone.

Le SwissPass simplifie les déplacements en offrant un accès uniforme aux transports publics suisses et au réseau ÉVA'D, sauf les lignes touristiques et le transport à la demande. Il convient que le titre swisspass soit chargé avec un abonnement / titre ÉVA'D qui permette de circuler sur le territoire de la CCPEVA. Toutefois, pour les usagers non abonnés au SwissPass, la carte Oura et la billetterie ÉVA'D restent les supports obligatoires sur le réseau.



La carte **SwissPass** à présenter au conducteur !



en 5 min



Assainissement et eau potable*

ASSAINISSEMENT

22 081 abonnés assainissement collectif	1 450 installations assainissement non collectif recensées
351 contrôles de raccordement réalisés	237 demandes de branchements instruites

EAU POTABLE

23 980 abonnés eau potable	4 906 510 m ³ mis en distribution
135 casses réparées	1 400 interventions clientèle

⊕ Depuis avril, reprise du chantier de construction du réservoir d'eau potable de Meurba de 1200 m³. Ce nouveau réservoir sécurisera l'alimentation en eau potable sur la commune de Châtel.

*chiffres de 2025

Transitions territoriales : un bilan solide et une trajectoire confirmée !



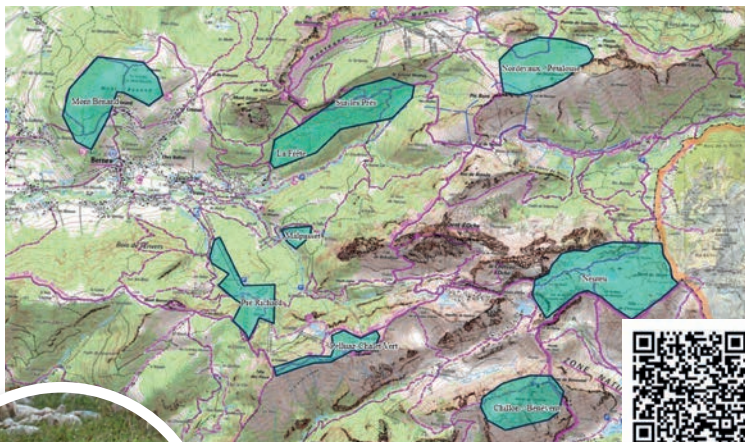
La communauté de communes a présenté le bilan du Contrat d'Objectifs Territorial (COT) et du Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET).

Deux démarches complémentaires qui ont structuré l'action du territoire en matière de transition écologique. Grâce à l'accompagnement de l'ADEME, le COT a renforcé les actions engagées et permis d'obtenir des résultats concrets. Sur le volet climat-air-énergie, les objectifs ont été atteints : la collectivité est labellisée **Territoire Engagé Transition Écologique (TETE) 2 étoiles**, confirmant la progression 2023-2026. En économie circulaire, l'audit réalisé positionne le territoire en bonne voie pour décrocher une **3^e étoile**, avec un avis favorable en attente de la commission régionale.

La fin du COT et du PCAET ouvre désormais une nouvelle phase : la création d'un **programme d'actions unifié**, plus lisible et aligné avec le projet de territoire. Ces résultats permettent de fédérer partenaires, usagers et acteurs locaux. Une dynamique collective qui pose des bases solides pour poursuivre les transitions à venir.

Quoi de neuf ?

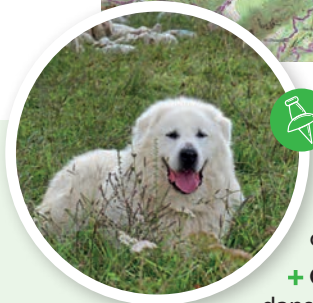
Quels comportements adopter lors d'une rencontre avec un chien de protection de troupeaux ?



La CCPEVA met à disposition sur son site cc-peva.fr/chiens-protection-troupeaux une carte non-exhaustive des zones de présence de chiens de troupeaux, secteur Bernex – dent d'Oche – Bise. Les troupeaux étant amenés à se déplacer durant la saison, la présence des chiens de protection peut évoluer.

En montagne, il est important d'adopter des comportements appropriés pour assurer votre sécurité et celle du troupeau, lorsque vous rencontrez un chien de protection de troupeaux.

 Alpagnes avec présence de chiens de protection



QUELQUES CONSEILS PRATIQUES :

- + Signalez votre présence : parlez pour que le chien soit conscient de votre approche.
- + Contournez le troupeau : dans la mesure du possible.
- + Restez calme : évitez les gestes brusques.
- + Ne fixez pas le chien : éviter le contact visuel direct.
- + Ne nourrissez pas le chien : cela peut interférer avec son entraînement et son comportement de protection.
- + Descendez de vélo : pour passer à côté du troupeau.
- + Ne courez pas : si le chien s'approche, marchez lentement sans tourner le dos ni courir.
- + Chien de compagnie : tenez-le en laisse. Si un chien de protection s'approche de vous, lâchez votre chien et laissez-les interagir, ne prenez pas votre chien dans vos bras.
- + Bâtons de marche : orientez-les vers le bas. Ne les brandissez pas.

La signalétique améliorée dans vos déchetteries



Dans le cadre de son programme de rénovation des déchetteries, la communauté de communes pays d'Évian - vallée d'Abondance a déployé une nouvelle signalétique sur l'ensemble des 6 déchetteries du territoire, fin 2025.

Les nouveaux panneaux visent à faciliter la circulation et à améliorer la gestion des flux, tout en rendant les consignes de dépôt plus lisibles. Ils permettent également de mieux identifier les espaces et filières dédiés au réemploi.

Les retours des usagers mettent en évidence des parcours sur site plus fluides grâce à une organisation plus cohérente des flux, un gain de confort pour les usagers comme pour les agents.





L'Agastache est une association neuvecelloise qui souhaite redonner du sens à notre alimentation en soutenant une agriculture locale respectueuse de l'environnement.

REDONNER DU SENS à son alimentation en soutenant une agriculture locale respectueuse de l'environnement.

L'Agastache est une fleur ornementale et comestible qui pousse partout en Europe. Mais c'est aussi le nom d'une association Neuvecelloise créée en 2020 afin de partager de bons aliments produits localement, de savoureuses informations et de non moins goûteux projets en lien avec l'alimentation et l'environnement. L'association a mis en place un programme d'ateliers annuels autour de l'alimentation et du jardinage (taille et greffe des fruitiers, reconnaissance des mauvaises herbes comestibles, etc.). Elle a également créé une grainothèque pour apprendre à semer et à égrainer dans le cadre de rencontres régulières. Et surtout, l'association a créé une AMAP (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne) à Neuvecelle en 2024, afin d'encourager une alimentation locale et conforter l'installation de producteurs. L'Agastache accompagne, de par un partenariat étroit les Jardins de Solune, micro-ferme maraîchère, qui fournit l'AMAP en légumes, accueille ses distributions et offre un écrin accueillant aux événements festifs de l'association et à certains de ses ateliers.

En 2024 nous avons créé au sein de cette association une AMAP : « Les mains aux paniers ». Une AMAP est une structure locale et associative qui vise à soutenir et garantir un revenu à des producteurs locaux via la vente par contrat de paniers de produits bio, locaux et de saison en permettant un échange direct et de belles occasions de rencontre et de partage. Notre AMAP travaille notamment avec des maraîchers des Jardins de Solune, une jeune microferme en permaculture biologique à Neuvecelle. De telles structures ont besoin de notre soutien et de celui de tous les citoyens locaux afin de pouvoir survivre dans un environnement où les terrains sont rares et où les pratiques extensives, standardisées et la baisse des coûts sont la norme. Nous collaborons avec d'autres producteurs locaux

dans nos contrats réguliers (un producteur laitier de chèvres, le GAEC Le Clos aux Chèvres à Saint Jean d'Aulps, une productrice de pains & pâtisseries, Thonon les Pains à Thonon-les-Bains et un producteur d'oeufs, Alexis Sale à Marin), mais aussi de nombreux autres producteurs ponctuellement lors de l'organisation de ventes groupées pour nos adhérents.

Nos contrats sont annuels et se renouvellent fin novembre, mais ils nous restent toujours quelques places en cours d'année. Pour plus d'informations sur les contrats, les producteurs, les prix et les modalités d'adhésion, rendez-vous sur l'onglet « AMAP » de notre site web.

Afin de sensibiliser mais aussi pour se rencontrer et rencontrer les producteurs nous organisons des fêtes de saison aux Jardins de Solune mais aussi des projections

de films, des ateliers et des discussions. Les prochaines dates : Apéro AMAP le 9 juillet et le 10 septembre, la Fête de l'automne le 11 octobre et une projection de film le 6 novembre.



lagastache74.fr
contact@lagastache74.fr



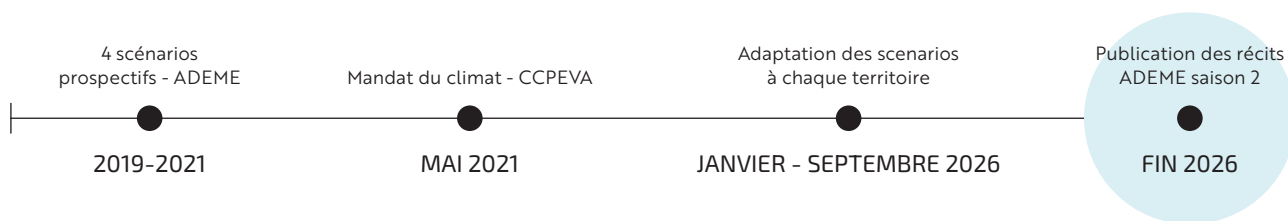
TRANSITION(S) 2050

CHOISIR MAINTENANT
AGIR POUR LE CLIMAT



TERRITOIRE 2050 : *construire aujourd'hui le futur de notre territoire*

Comprendre les futurs possibles : à quoi ressembleront notre manière de vivre, de travailler et de nous déplacer en 2050 ? Pour répondre à ces questions, la CCPEVA participe à un exercice de prospective national piloté par l'ADEME : construire plusieurs futurs possibles selon quatre scénarios pour atteindre la neutralité carbone d'ici 2050. Un travail local, mené avec six territoires pilotes en France – le pays d'Évian – vallée d'Abondance étant retenu pour représenter les territoires de montagne.



Un travail concret, ancré dans notre territoire

De janvier à septembre 2026, les acteurs représentant la CCPEVA vont imaginer comment notre territoire pourrait évoluer d'ici 2050, en s'appuyant sur les quatre grands scénarios nationaux. Pour cela, cinq enjeux ont été identifiés :

- + **Habitat** : Quel usage des sols dans un territoire attractif mais contraint par sa géographie ?
- + **Tourisme** : Quelle est la pérennité du modèle touristique de moyenne montagne ?
- + **Eau** : Comment organiser le partage d'une ressource essentielle dans un territoire productif ?
- + **Agriculture** : Comment faire évoluer les pratiques et les productions d'une agriculture extensive labellisée ?
- + **Forêt** : Quel est le rôle des filières forestières dans la résilience du territoire ?

Chaque enjeu sera illustré par un exemple concret du territoire (un bâtiment, un paysage, un équipement...), pour aider chacun à se projeter dans le futur. Cette approche territoriale permettra de rendre visibles les choix possibles, de tenir compte des spécificités locales (métropoles, villes moyennes, zones rurales) et d'ouvrir la discussion avec les habitants.



L'objectif est de construire ensemble un avenir souhaitable et réaliste pour notre territoire de montagne, notamment dans le cadre du renouvellement du Plan climat-air-énergie territorial (PCAET) de la collectivité.



**TRANSITION(S)
2050**
CHOISIR MAINTENANT
AGIR POUR LE CLIMAT

Construire des récits de territoire

À la fin du processus, quatre histoires possibles du territoire en 2050 seront rédigées. Elles montreront comment la CCPEVA pourrait vivre dans une France neutre en carbone, et comment elle pourrait contribuer à cet objectif tout en améliorant la qualité de vie. Un comité de suivi accompagne la démarche, avec deux ateliers prévus en juin et en septembre.



La CCPEVA poursuit sa progression en matière de transition écologique et renforce sa stratégie. Nous sommes fiers de faire partie des six territoires retenus par l'ADEME, et de représenter les territoires de montagne. Cet accompagnement dans un exercice de prospective permet d'anticiper les transformations à venir et de construire collectivement un futur souhaitable. Il ouvre le champ des possibles et nourrit une dynamique d'amélioration continue. La diversité des acteurs mobilisés : leur expertise et leur engagement garantissent une démarche solide, ancrée dans la réalité de notre territoire. Ensemble, nous faisons de la transition écologique une véritable stratégie d'avenir.



Nadine Wendling,

1^{ère} vice-présidente - Développement durable, projet de Territoire et coopération transfrontalière.



À la suite des élections municipales de 2026, une nouvelle mandature s'ouvre pour la communauté de communes pays d'Évian - vallée d'Abondance. Les élus communautaires, issus des conseils municipaux, représentent l'ensemble des communes du territoire. Ensemble, ils porteront les projets et les grandes orientations pour les années à venir, au service des habitants.



43

conseillers



22

communes



2026-2032

durée du mandat

Deuxième rang, de gauche à droite : Paul Girard-Despraulex, Marie-Pierre Girard, Maxime Julliard, Florine Wiart, Joël Grandcollot-Bened, Gérald David-Cruz, Georges Gourreau, Justin Bozonnet, Nadine Wendling, Régis Bened, Jacques Grandchamp, Corinne Delot.

UNE NOUVELLE ÉQUIPE

au service du territoire

La communauté de communes repose sur une gouvernance collective, réunissant des élus issus de l'ensemble des communes du territoire. Elle s'organise autour de différentes instances qui assurent à la fois la décision politique et la mise en œuvre des actions.

À sa tête, le président dirige la collectivité et coordonne l'ensemble des politiques communautaires. Il est accompagné de 11 vice-présidents, chacun chargé d'un domaine de compétence spécifique afin d'assurer un suivi opérationnel des projets.

Le conseil communautaire constitue l'organe de décision. Composé des conseillers communautaires représentant chaque commune, il débat, délibère et vote les orientations et projets du territoire.

Au quotidien, la communauté de communes exerce des compétences essentielles pour les habitants : développement économique, gestion des déchets, mobilités, aménagement, environnement ou encore services publics locaux. Une action coordonnée à l'échelle intercommunale, au service de l'intérêt général.



3 QUESTIONS À...

Régis Bened, Président de la CCPEVA, Maire de Thollon-les-Mémises.



- + Agriculteur de profession, éleveur de vaches laitières, Régis Bened dirige également la société des remontées mécaniques SATEM-SEREM à Thollon-les-Mémises.
- + Élu municipal depuis 1995 et maire de Thollon-les-Mémises depuis 2008, témoignant de son engagement durable dans la vie locale.
- + Impliqué dans le développement et la valorisation du territoire, il préside l'Office de Tourisme du Pays d'Évian et de la Vallée d'Abondance (OTPEVA) depuis 2020.
- + Président de la communauté de communes, il pilote désormais l'action intercommunale au service de l'ensemble des communes du territoire.

Comment voyez-vous les premiers mois de ce mandat ?

Je souhaite consacrer ces premiers mois à renforcer la cohérence territoriale, en tenant pleinement compte de la diversité de nos communes et de la richesse de notre ruralité. Les membres du bureau communautaires et moi-même souhaitons affirmer l'identité de notre territoire, créer de véritables espaces d'échange, d'écoute et de décision. Dans le même esprit, il sera essentiel de redonner de la visibilité à l'action communautaire en renforçant l'image de la CCPEVA auprès des administrés.

Quelles sont les priorités du mandat ?

Plusieurs dossiers structurants sont déjà engagés comme la déchetterie de Vacheresse, en assainissement le poste de relevage du delta de la Dranse, les nouveaux marchés liés à la mobilité et la mise en œuvre opérationnelle des actions prévues dans le contrat local de santé. Ils s'intègrent dans une vision stratégique à conforter avec les nouveaux élus tant sur les aspects financiers et économiques, que sur les sujets relatifs à l'aménagement du territoire comme la thématique de l'habitat, des gens du voyage et de l'intermodalité mais également sur les aspects environnementaux comme la préservation de la ressource en eau.

En tant que président, quelle est votre ambition pour ce mandat ?

Mon ambition est de rester un président de proximité, attentif aux usagers comme aux élus et de conserver cette approche de terrain qui a toujours guidé mon engagement. Je souhaite travailler dans un esprit de simplicité, de confiance et de collaboration, en restant fidèle à ce que je suis : un homme de terrain, attaché au contact humain, qu'il s'agisse de mes collègues, des élus ou des habitants.

Les vices-présidents



**NADINE
WENDLING**

1^{ère} vice-présidente
Développement durable,
projet de Territoire et
coopération transfrontalière.

Maire de Neuvecelle.

Construire un territoire durable et cohérent, en pilotant des projets structurants et en renforçant les coopérations transfrontalières.



**JACQUES
GRANDCHAMP**

2^{ème} vice-président
Développement économique et économie circulaire.

Maire de Publier.

Définir et déployer une stratégie de développement économique et touristique, en soutenant les entreprises, les filières et l'attractivité du territoire.



**JUSTIN
BOZONNET**

3^{ème} vice-président
Modernisation et mutualisation.

Premier adjoint, Évian-les-Bains.

Moderniser les services et mutualiser les moyens pour améliorer l'efficacité, la qualité de service et la maîtrise des coûts.



**PAUL
GIRARD-
DESPRAULEX**

4^{ème} vice-président
Culture, patrimoine et sentiers.

Maire d'Abondance.

Aménager, entretenir et valoriser des itinéraires de pleine nature sûrs et attractifs, pour développer les usages et l'attractivité du territoire.



**JOËL
GRANDCOLLOT-
BENED**

5^{ème} vice-président
Organisation et gestion des mobilités.

Maire de Saint-Gingolph.

Organiser et développer des solutions de mobilité accessibles, durables et coordonnées pour desservir le territoire et ses habitants.



**FLORINE
WIART**

6^{ème} vice-présidente
Gestion des affaires financières et budgétaires.

Première adjointe, Saint-Paul-en-Chablais.

Élaborer, sécuriser et piloter le budget, en garantissant sa fiabilité, son exécution et son adéquation avec les orientations stratégiques.



**MAXIME
JULLIARD**

7^{ème} vice-président
Gestion de l'eau et assainissement.

Maire de Féternes.

Produire, distribuer et garantir une eau potable de qualité, en assurant la performance, la sécurité et la durabilité des réseaux.



**CORINNE
DELOT**

8^{ème} vice-présidente
Biodiversité, stratégie alimentaire, agriculture et espaces naturels.

Maire de Novel.

Suivre, préserver et valoriser la biodiversité et les milieux naturels, tout en sensibilisant les publics et en animant les sites protégés du territoire.



**GÉRALD
DAVID-CRUZ**

9^{ème} vice-président
Prévention, stratégie et gestion des déchets.

Maire de La Chapelle d'Abondance.

Collecter, traiter et réduire les déchets ménagers, tout en sensibilisant les usagers à une gestion plus responsable et durable.



**MARIE-PIERRE
GIRARD**

10^{ème} vice-présidente
Cohésion sociale et solidarité.

Maire de Vinzier.

Renforcer la cohésion sociale en développant des actions solidaires et inclusives au service de tous les habitants.



**GEORGES
GOURREAU**

11^{ème} vice-président
Aménagement espace et bâtiments.

Maire de Champanges.

Aménager et valoriser les espaces et bâtiments pour répondre aux besoins du territoire et accompagner son développement.

Les conseillers communautaires

Les conseillers communautaires sont désignés à l'issue des élections municipales, selon des modalités qui varient en fonction de la taille des communes. Dans les communes de 1 000 habitants et plus, ils sont élus directement lors des élections municipales, sur la même liste que le conseil municipal. Dans les plus petites communes, ils sont désignés parmi les conseillers municipaux élus, en respectant l'ordre établi après les élections.



PIERRE-ANDRÉ
JACQUIER
Maire de Bernex



PASCAL **BEL**
Maire de Bonnevaux



NICOLAS **RUBIN**
Maire de Châtel



RÉMI **GALLAY**
Maire de Chevenoz



JEAN-PIERRE **AMADIO**
3^{ème} adjoint,
Évian-les-Bains



MAGALI **BARNABÉ**
6^{ème} adjointe,
Évian-les-Bains



JEAN-MARC
BOCHATON
Délégué, Évian-les-Bains



MONIQUE **BOCHATON**
Déléguée,
Évian-les-Bains



ANTOINE **CANDELA**
5^{ème} adjoint,
Évian-les-Bains



JEAN **GUILLARD**
Délégué,
Évian-les-Bains



ISABELLE **LANG**
Déléguée,
Évian-les-Bains



VÉRONIQUE **LÉGER**
Déléguée, Évian-les-Bains



JOSIANE **LEI**
Maire d'Évian-les-Bains



GEORGES **BLANC**
Maire de Larringes



LUCIE **LECLERC**
Maire de Lugrin



ANDRÉ **VUADENS**
1^{er} adjoint, Lugrin



YVES **MOILLE**
1^{er} adjoint, Marin



MONIQUE **PARIAT**
Maire de Marin



DANIEL **MAGNIN**
Maire de
Maxilly-sur-Léman



CHARLOTTE **JACQUIER**
Maire de Meillerie



JEAN **GRANJUX**
Délégué, Neuvécelle



HERVÉ **LACHAT**
3^{ème} adjoint, Neuvécelle



DENISE MARIE
ANTHONIOZ
Déléguée, Publier



DOMINIQUE **GIRAUD**
Déléguée, Publier



GILLES **GRELAUD**
Délégué, Publier



THIERRY **BIZART**
Délégué, Publier



ÉLISE **LEVET**
Déléguée, Publier



AGNÈS **STORTZ**
Déléguée, Publier



JAMES **WALKER**
3^{ème} adjoint, Publier



JEAN-MARIE **SERVOZ**
Maire de
Saint-Paul-en-Chablais



JEAN **TUPIN BRON**
Maire de Vacheresse

Un territoire représenté équitablement

Composition du conseil communautaire

43 sièges répartis selon la population des communes :

- 10 sièges : Évian-les-Bains | ● 8 sièges : Publier
- 3 sièges : Neuvecelle
- 2 sièges : ● Lugrin, ● Marin, ● Saint-Paul-en-Chablais
- 1 siège : ● Abondance, ● Bonnevaux, ● Bernex, ● Champanges, ● Châtel, ● Chevenoz, ● Féternes, ● La Chapelle d'Abondance, ● Larringes, ● Maxilly-sur-Léman, ● Meillerie, ● Novel, ● Saint-Gingolph, ● Thollon-les-Mémises, ● Vacheresse, ● Vinzier



Comment sont répartis les sièges ?

La répartition des sièges au sein d'une communauté de communes, comme dans l'ensemble des EPCI, est définie par le Code général des collectivités territoriales (CGCT), notamment son article L5211-6-1.

Pour la CCPEVA, le conseil communautaire comprend 43 sièges : un nombre établi selon ces règles de droit commun, puis officialisé par arrêté préfectoral.

Une répartition basée sur la population

Chaque commune dispose d'au moins un représentant. Ensuite, le nombre de sièges attribués dépend de sa population : plus une commune est peuplée, plus elle dispose de sièges. Cette répartition permet de tenir compte du poids démographique de chaque territoire.

Un équilibre entre petites et grandes communes

La loi encadre toutefois strictement cette répartition afin de garantir une représentation équitable :

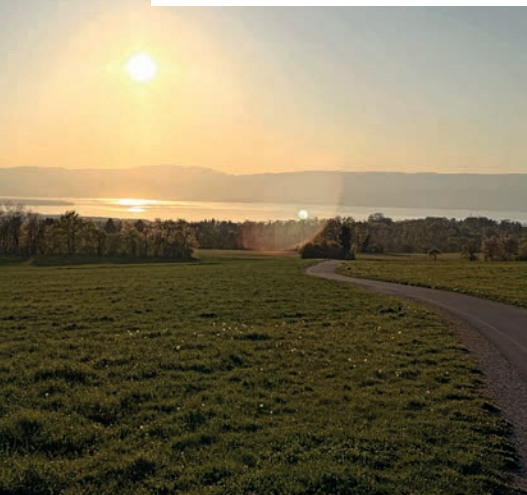
- + aucune commune ne peut être exclue,
- + les plus petites communes sont assurées d'être représentées,
- + les écarts entre communes restent limités pour préserver l'équilibre du territoire.

Une règle commune à toutes les intercommunalités :

En l'absence d'accord spécifique entre les communes, c'est ce système légal qui s'applique automatiquement. Il garantit une représentation à la fois proportionnelle et solidaire.

Résultat : un conseil communautaire qui reflète la diversité du territoire et permet à chaque commune de participer aux décisions collectives.

La CCPEVA c'est aussi des actions concrètes au service des habitants



À CHAQUE ÂGE DE LA VIE

- + Relais petite enfance (animation, accompagnement et formation des assistantes maternelles et gardes à domicile)
 - + Actions avec l'Éducation nationale (Pays d'art et d'histoire, école dehors)
 - + Campus connecté du Léman (études supérieures à distance)
 - + Accompagnement à la parentalité (Tyrolien)
 - + France Services (aide aux démarches administratives et conseil numérique)
 - + Portage de repas à domicile
- Un accompagnement de la petite enfance aux seniors.**



UNE VIE LOCALE DYNAMIQUE

- + Création d'un guide des producteurs locaux
- + Valorisation des entreprises et de leurs savoir-faire locaux (Com' les pros)
- + Actions de participation citoyenne et lien social (théâtre citoyen)

Faire vivre le territoire et renforcer le lien entre habitants.



HABITAT ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

- + France Renov' 74 : accompagnement à la rénovation énergétique
- + Solarcoop : partenariat pour l'installation de panneaux solaires photovoltaïques

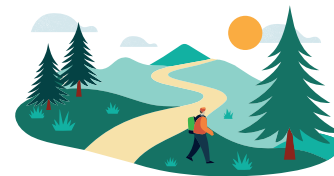
Accompagner les habitants vers un habitat plus durable et économe.



UN TERRITOIRE À PRÉSERVER

- + Protection des sites naturels (Mont de Grange, Cornettes de Bise...)
- + Suivi de la biodiversité (gypaètes, chouettes...), zones humides et inventaires écologiques
- + Présence d'écogardes sur le territoire
- + Entretien des sentiers, bords de Dranse, via ferrata
- + Sensibilisation du public (fast fashion, risques, biodiversité...)

Préserver un environnement exceptionnel et le transmettre.



DES ÉQUIPEMENTS ET SERVICES DE PROXIMITÉ

- + Gestion des gymnases (Abondance, Gavot, Verdannes)
- Des équipements au service des communes et des habitants.**

Des services à votre écoute

- + ACCUEIL PHYSIQUE ET TÉLÉPHONIQUE CCPEVA : 04 58 57 03 00 | cc-peva.fr
- + DES SERVICES DÉDIÉS :
Transport scolaire : transports@cc-peva.fr
ÉVA'D mobilités : contact.evad@transdev.com
Office de tourisme intercommunal : info@ot-peva.com
Eau : accueil.eaux@cc-peva.fr

Déchets : spgd@cc-peva.fr

Relais petite enfance : rpe@cc-peva.fr

Campus connecté du Léman : campus@cc-peva.fr

Aides administratives : spi@cc-peva.fr

Accompagnement au numérique : cnfs@cc-peva.fr

Portage de repas : portage@cc-peva.fr
(Inscription via votre commune)

LE SAVIEZ-VOUS ?

Pour toute demande d'urbanisme, votre interlocuteur reste votre mairie. La CCPEVA intervient ensuite, à la demande des communes, pour instruire les autorisations d'urbanisme.

MOBILITÉ

ÉVA'D : l'essentiel du réseau urbain en un coup d'œil

LES 5 NOUVEAUTÉS

MAJEURES



1 UN RÉSEAU SIMPLIFIÉ & RENFORCÉ

- + 9 lignes : 5 lignes urbaines, 2 lignes périurbaines et 2 lignes saisonnières à vocation touristique.



2 PLUS DE TRAJETS POSSIBLES

- + Des passages plus fréquents dans certains quartiers et à des lieux de vie du territoire : Publier Eglise, Cité de l'eau, Saint-Gingolph Gare CFF, Maxilly Village, P+R Stade, Neuvécelle Eglise, Embarcadère, ...
- + Des connexions régulières sur les communes de Champanges, Féternes, Larringes, Marin, Vinzier.
- + De nouvelles liaisons possibles sans correspondances : Les Grottes ; Zone Commerciale de Publier ; Maxilly-Saint Gingolph Suisse ; Marin-Évian ou Thonon.



3 PLUS D'INTERMODALITÉ

- + Correspondances améliorées avec les trains et les bateaux CGN.
- + Trajet plus direct et rapide entre Évian et Thonon.



4 UNE INFORMATION DES VOYAGEURS MODERNISÉE

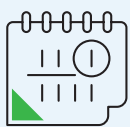
- + Information temps réel, application mobile, nouveaux plans et fiches horaires plus lisibles.



5 ACCESSIBILITÉ RENFORCÉE

- + Une meilleure inclusivité (Principaux supports respectant la méthode Facile à lire et à comprendre, téléphonie accessible malentendants, etc.).

Lancement



SEPT
01

15

nouveaux véhicules renouvellement de véhicules hybrides durant le contrat

22 000

habitants à moins de 300 m d'un arrêt

+ de 870 000 km

soit 21 fois le tour de la Terre !

réalisés par an

1

nouveau site internet plus inclusif



LE RÉSEAU URBAIN

DES LIGNES ORGANISÉES SELON LEUR NIVEAU DE SERVICE

LIGNE 1

- Évian-les-Bains **Embarcadère**
- Thonon-les-Bains **Les Arts**

Axe structurant, fréquence 20–40 min, dessert les grands pôles du territoire (Embarcadère, Gare routière, Lycée Anna de Noailles, Cité de l'Eau, zone artisanale d'Amphion, Shop'in Publier...) toute l'année. Plus direct et plus rapide.

LIGNE 2

- Évian-les-Bains **Gare SNCF**
- Thonon-les-Bains **Les Arts** (via Marin)

Nouvelle desserte améliorée du secteur de Marin village direction Thonon et Évian. Permet un accès plus rapide de Neucelle vers le centre-ville d'Évian. Desserte des Hauts d'Évian (secteur Le Maure).

LIGNE 3

- Lugrin **Plateau de la Gare**
- Publier **ZAC des Vignes Rouges**
- Publier **Usine Eaux d'Évian**

Une desserte facilitée du quartier Grottes-Mouettes avec un véhicule plus adapté. Des correspondances offertes en gare d'Évian.

Une nouvelle liaison **Tourronde-Grande Rive-Centre-ville d'Évian-Zone commerciale Shop'in Publier**.

LIGNE 4

- Saint-Gingolph **Gare CFF**
- Évian-les-Bains **Gare SNCF**

Une ligne intermodale desservant les gares d'Évian et Saint-Gingolph ainsi que l'Embarcadère sans oublier les nouvelles dessertes au **centre bourg de Lugrin, Maxilly-sur-Léman et Neucelle**.

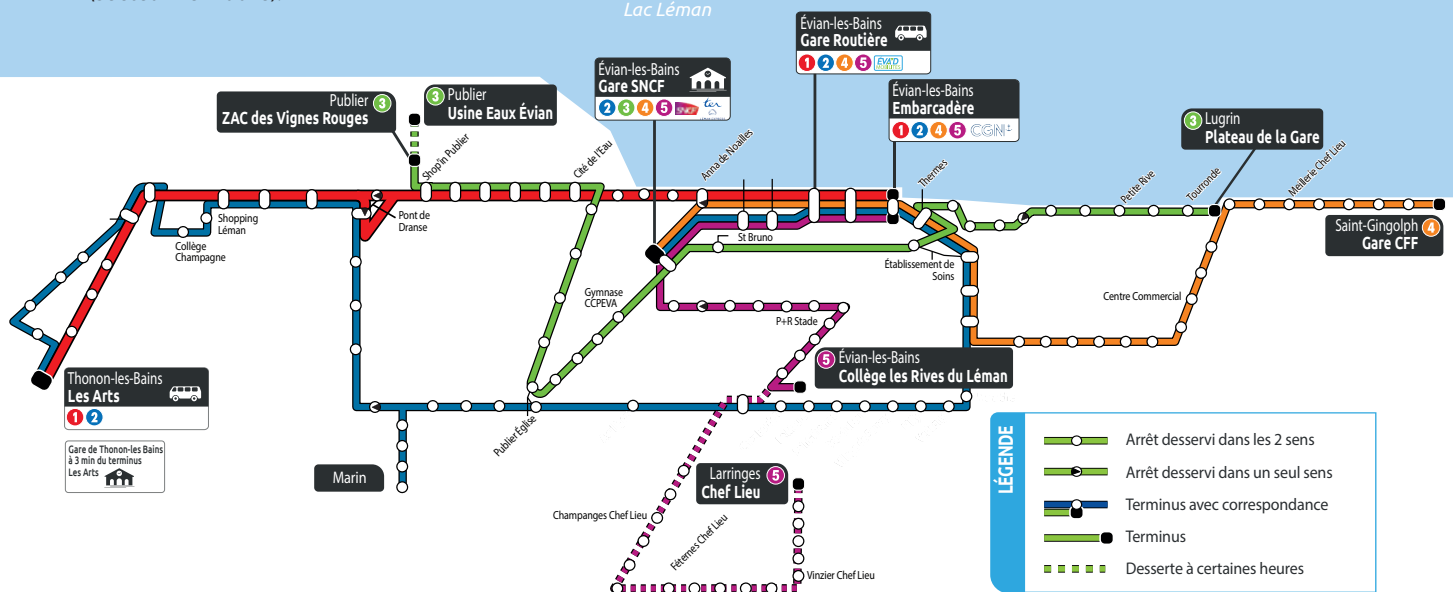
LIGNE 5

- Évian-les-Bains **Gare SNCF**
- Évian-les-Bains **Collège des Rives**
- Larringes **Chef Lieu**

Champanges, Féternes, Larringes, Vinzier. Permet la liaison entre le centre-ville d'Évian et le collège des Rives du Léman circulant matin, midi et soir. Liaison P+R Stade-Embarcadère.



Lac Léman



LES +

- + Pas d'évolution des tarifs (ticket à 1,20 €)
- + Arrivée de la tarification solidaire : -50 % sur abonnements tout public dès 2026
- + Appli Oûra : temps réel + itinéraires + achat de titres
- + QR code aux arrêts informant en temps réel du prochain passage
- + Alertes SMS info trafic sur inscription
- + Un parc de véhicules modernisé et adapté aux besoins du territoire
- + Supports repensés (horaires, plans) à l'arrêt

Infos bientôt disponibles :

Lignes périurbaines Bernex, Thollon et Châtel | Navettes saisonnières | Transport à la demande (TAD) | Vélo | Covoiturage



16 points d'apport volontaire sont équipés pour permettre aux habitants de déposer facilement leurs biodéchets.

Une nouvelle solution pour valoriser les biodéchets à Châtel

Dans le cadre de sa politique de réduction et de valorisation des déchets, la CCPEVA a lancé une expérimentation de composteurs collectables, dits « grutables », sur la commune de Châtel depuis le mois d'avril.

Adapté aux contraintes de la vallée et du plateau et aux fortes fréquentations touristiques, ce dispositif complète les solutions existantes de compostage individuel et collectif. Collectés moins fréquemment grâce à un volume et à un fonctionnement optimisé, ces composteurs favorisent une gestion plus efficace et durable des déchets organiques. Cette phase de test permettra d'évaluer un déploiement futur sur le territoire.

Ce que je PEUX déposer

Déchets de cuisine organiques :

- fruits et légumes abîmés
- épluchures
- restes de repas fruits/légumes
- filtres et marc de café
- sachets de thé, tisane, infusions
- croûtes de fromage
- coquilles d'œuf
- pain

Videz votre bio-seau au moins 1 fois par semaine

Ce que je NE PEUX PAS déposer

Déchets de cuisine, carnés et laitages :

- viande et os
- poisson
- laitage (beurre, yaourt...)
- matières grasses (huile, friture...)
- coquillages et crustacés

Déchets de cuisine divers :

- capsules de thé ou café (aluminium / plastique)
- emballages carton et sacs plastiques (même compostables)
- serviettes, essuie-tout, mouchoirs en papier

Rappel sur les consignes de tri des biodéchets

Merci de bien trier vos biodéchets

UN TRI EFFICACE DES BIODÉCHETS EST ESSENTIEL POUR EN FAIRE UN COMPOST DE QUALITÉ

⚠ Pour cette raison, ce bac a été collecté en ordures ménagères lors de la précédente collecte.

UN DÉFAUT DE TRI

- contamine le bac complet
- empêche son compostage
- augmente les coûts pour la collectivité et les usagers

RAPPEL DES DÉCHETS INTERDITS

- ORDURES MÉNAGÈRES
- ALUMINIUM CAPSULES
- CARTON PAPIER
- PLASTIQUE SAC
- LITIÈRE MÉGOTS

UNIQUEMENT DES DÉCHETS ORGANIQUES

Agir pour le territoire **cc-peva.fr**

Veillez à bien respecter les consignes de TRI >> cc-peva.fr/collecte-biodéchets

Dans les bornes biodéchets du territoire :

+ Seuls les déchets alimentaires doivent être déposés, en vrac et sans sac.

+ Tous les autres déchets indésirables tels que les sachets, les emballages ; plastique, verre, métal, etc... sont interdits.

Les biodéchets collectés sur le territoire sont acheminés à la Compostière de Savoie, à Perrignier, pour y être transformés en compost.

Lorsqu'un bac contient trop d'erreurs de tri, il sera entièrement refusé à la collecte et incinéré.

Il sera collecté en même temps que les ordures ménagères résiduelles et les efforts de tri seront perdus. Cela entraîne un surcoût pour la collectivité, et donc aussi pour les usagers.

Bien trier, c'est faire un geste simple, utile, et essentiel au bon fonctionnement de toute la chaîne.

Les bonnes pratiques en forêt

Dans la continuité de la campagne « La Montagne, Respect ! », initialement centrée sur les alpages, la démarche de sensibilisation rencontre un nouvel écho, celui de nos forêts, espaces de vie, de travail et de biodiversité.



Campagne réalisée par Pôle Excellence Bois

Adopter de bonnes pratiques, c'est permettre à chacun – habitants, visiteurs, professionnels et espèces vivantes – de cohabiter harmonieusement.



QUELQUES RÈGLES SIMPLES S'IMPOSENT :

- + Rester sur les sentiers balisés**
Pour limiter l'érosion des sols, protéger la végétation et préserver les habitats naturels.
- + Respecter les chantiers forestiers**
Ne pas pénétrer dans les zones de travaux, même en cas de détour nécessaire : ces chantiers présentent des risques importants.

- + Faire preuve de bienveillance envers les professionnels**
Les acteurs de la filière bois entretiennent et gèrent durablement la forêt : leur travail mérite compréhension et respect.

+ Restez silencieux et n'allumez pas de feu.

La forêt est un espace partagé : chacun a un rôle à jouer pour préserver la biodiversité.

Un accompagnement pour votre projet photovoltaïque

La communauté de commune pays d'Évian – vallée d'Abondance a mis en place un partenariat avec la société SOLARCOOP afin d'accompagner les particuliers dans leur projet d'installation photovoltaïque.

Conformément aux objectifs de son Plan Climat Air Énergie, la collectivité souhaite réduire l'usage des énergies fossiles et développer les énergies renouvelables. Pour ce faire, elle encourage ses concitoyens à produire leur propre électricité grâce au photovoltaïque, même à petite échelle.

C'est dans ce contexte que la CCPEVA s'est lié à SOLARCOOP, une coopérative spécialisée dans l'accompagnement technique des particuliers pour l'installation de panneaux solaires photovoltaïques en toitures.



Plus d'informations sur cc-peva.fr/projet-photovoltaïque

Accompagner la transition écologique des entreprises



Dans le cadre de son label Territoires d'industrie, dispositif porté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT), la communauté de communes a été sélectionnée avec trois autres territoires en France pour participer à des ateliers « Fabrique Prospective » sur le thème : « Comment concilier réindustrialisation des territoires et préservation de l'ensemble des cycles de l'eau ? ».

Cette démarche vise à anticiper la disponibilité des ressources en eau. Trois séminaires se sont ainsi tenus sur notre territoire, dont le dernier en février, réunissant des acteurs économiques, publics et associatifs mobilisés autour des enjeux liés à l'eau. Un plan d'action a été défini pour les années à venir grâce à l'appui des cabinets spécialisés : Eurogroup Consulting, Compagnum (industrie) et Naldéo (eau). Le croisement des données et des pistes d'action des quatre territoires permettra de proposer des solutions types sur ce thème.

Dans la continuité de l'initiative « Entrez dans la boucle », une vingtaine d'acteurs industriels des territoires de la CCPEVA et de Thonon Agglomération se sont réunis pour célébrer la première année d'animation du dispositif. Les ateliers menés toute l'année ont permis d'identifier des premières solutions autour du plastique, du carton et du bois. De nouvelles pistes d'action ont pu être lancées sur l'énergie photovoltaïque, la mobilité inter-entreprises. La boucle reste ouverte à toute nouvelle entreprise qui souhaite développer des synergies locales.

Anticiper pour mieux agir : Un atelier PICS pour prévenir les crises

Dans un contexte où les aléas climatiques et les risques majeurs se multiplient, la CCPEVA affirme son engagement pour la sécurité et la résilience de son territoire.

Le comité de direction de la CCPEVA s'est prêté à une mise en situation dans le cadre du **Plan Intercommunal de Sauvegarde**. Bien plus qu'un document, le PICS, est une organisation collective qui permet d'assurer la continuité des services avec les communes et la protection des habitants face aux risques majeurs.

Un « jeu de rôle » complexe de prime abord qui s'est révélé extrêmement formateur. Cette démarche permet à la fois d'anticiper les possibles évolutions et aléas climatiques, à travers les projections locales et leurs impacts potentiels sur le territoire.



La CCPEVA prévoit les prochaines mises en situation en associant les communes membres, pour permettre une meilleure collaboration pendant les futures crises.

Avec les soutiens financiers :

- + FEDER Massif Alpin à 60%
- + FNADT CIMA 20%

SEMAINE DE L'IA POUR TOUS

Retour sur la Semaine de l'IA

Du 18 au 24 mai 2026, le service proximité et cohésion territoriale de la CCPEVA a pris part à la première édition de la **Semaine de l'IA pour Tous**, une initiative nationale destinée à rendre l'intelligence artificielle plus accessible au grand public.

Animées par Johanne, conseillère numérique, les actions proposées ont permis d'expliquer les usages de l'IA, d'en décrypter le fonctionnement et d'inviter chacun à porter un regard critique sur ces outils. Enjeux éthiques, impacts sociaux, rapport au numérique face aux outils émergents : autant de sujets qui ont nourri les échanges tout au long de la semaine. La projection du film « Autopsie d'une intelligence artificielle » réalisé par Jean-Christophe Ribot a permis d'illustrer concrètement ses impacts et débattre sur ses effets dans notre quotidien.

Une démarche pleinement en phase avec l'engagement de la CCPEVA en faveur de l'inclusion numérique sur le territoire.

Rencontre inter-campus pour le Campus Connecté

Le 24 mars, une journée inter-campus a rassemblé une dizaine d'étudiants des campus connectés de Savoie et Haute-Savoie, dont celui du Léman, situé à Évian-les-Bains. La rencontre organisée à Annecy par l'Université Savoie Mont Blanc, partenaire des campus connectés des Savoie, a permis aux étudiants de partager leurs expériences de formation à distance et de renforcer les liens entre campus. Grâce aux ateliers créatifs encadrés par l'École Supérieure d'Art Annecy Alpes et une balade « Street Art », cette sortie a favorisé les échanges entre nos étudiants et les étudiants des campus connectés de Faverges et de Bourg-Saint-Maurice dans une ambiance créative et conviviale.



Une journée de formation biodiversité pour les acteurs du tourisme



Le service biodiversité de la CCPEVA a organisé une journée de formation à destination des professionnels du tourisme du territoire concernant l'impact des activités de loisirs sur les écosystèmes montagnards.

Cette rencontre avait pour objectif de sensibiliser les professionnels du tourisme à la préservation de la biodiversité et à l'impact qu'ont nos activités de loisirs sur les écosystèmes montagnards en particulier en période hivernale, où la faune de montagne est particulièrement vulnérable. Dans un contexte de changement climatique et de fréquentation croissante des espaces naturels, cette formation a favorisé les échanges, le partage d'expériences et la montée en compétences des participants. Elle s'inscrit dans une volonté de mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire autour d'une gestion durable et respectueuse de l'environnement.

La CCPEVA poursuit ainsi son engagement en faveur de la protection et de la valorisation de son patrimoine naturel, en impliquant les professionnels du tourisme comme relais essentiels de sensibilisation auprès du grand public.

L'équipe déchetterie rend visite à ses prestataires



Dans les coulisses du tri : mieux comprendre le devenir des déchets

Dans le cadre de l'amélioration continue de ses pratiques, l'équipe déchetterie de la CCPEVA a engagé une série de visites auprès de ses prestataires. Ces opérations permettent d'observer concrètement les étapes de regroupement, de stockage et d'affinage de tri. Elles offrent également l'occasion d'échanger avec les prestataires sur leurs pratiques, leurs enjeux et leurs contraintes. Elles contribuent ainsi à renforcer la collaboration et à harmoniser les méthodes de travail en appréhendant plus concrètement les consignes de tri.

Les premières visites ont eu lieu sur les sites de l'entreprise CSP à Allinges qui s'occupe des gravats et de l'entreprise DURR à Perrignier, qui s'occupe des encombrants, de la ferraille, et du transport des déchets verts.

Une opération enrichissante et formatrice !



STATION PATRIMOINE

un nouveau lieu pour raconter le territoire

+ À la Buvette Cachat, le patrimoine entre en scène

Il est des lieux qui incarnent à eux seuls l'âme d'un territoire. À Évian-les-Bains, la Buvette Cachat fait partie de ceux-là. Sous sa spectaculaire charpente Art nouveau, baignée de lumière et marquée par l'histoire thermale, un nouveau chapitre s'écrit.

Après de longs travaux, la Buvette Cachat désormais restaurée ouvrira ses portes au public le 19 juin 2026. Le même jour, la CCPEVA inaugurera **Station patrimoine**, le Centre d'interprétation de l'architecture et du patrimoine (CIAP), installé au premier étage de ce bâtiment emblématique.

Avec l'ouverture de **Station patrimoine**, la communauté de communes du pays d'Évian – vallée d'Abondance se dote d'un équipement culturel structurant, pensé comme une véritable porte d'entrée vers le territoire. Inscrit dans la démarche du label Pays d'art et d'histoire, ce nouveau lieu invite à explorer et à comprendre l'identité, les paysages et les grandes évolutions du territoire, d'hier à aujourd'hui.

Architectures, héritages bâtis, formes urbaines et dynamiques paysagères s'y répondent pour offrir une lecture claire, vivante et accessible de ce qui nous entoure. Une première clé pour partir à la découverte du territoire dans toute sa diversité, et en saisir les richesses au fil des parcours et des regards.

Accessible à tous, **Station patrimoine** se veut ouvert, accueillant et inclusif. Habitants, visiteurs, familles, scolaires ou simples curieux peuvent y entrer librement, et s'approprier le patrimoine à leur rythme grâce à une scénographie immersive et des dispositifs de médiation conçus pour tous les publics. Ici, le patrimoine se découvre, se comprend et se partage.

Ce projet d'envergure a pu voir le jour grâce au soutien financier de la DRAC – Direction régionale des affaires culturelles, garante de l'exigence patrimoniale et culturelle, et du FEDER – Fonds européen de développement régional, mobilisé pour accompagner les projets structurants au service des territoires, dans le cadre des espaces valléens pour ce projet. Un engagement fort qui témoigne d'une ambition commune : faire du patrimoine un levier de connaissance, d'attractivité et de cohésion.



356 195 €
de cofinancement par
l'Union européenne FEDER

100 000 €
de cofinancement par la
Direction Régionale des Affaires Culturelles DRAC

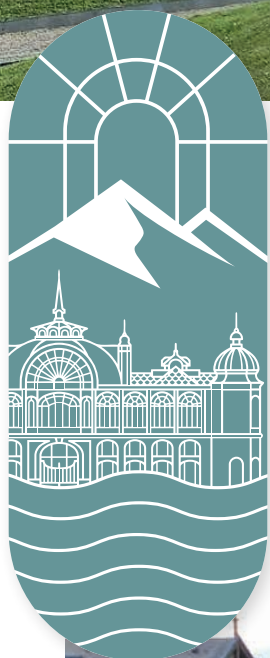


+ Un été pour découvrir et s'initier

Dès l'été, *Station patrimoine* proposera une programmation ouverte à tous : visites flash de l'espace scénographique, ateliers famille autour des vitraux, jeux d'inspiration Belle Époque ou encore confection de carnet de voyage pour garder une trace de la découverte du territoire. Autant de rendez-vous pour apprendre, créer et s'amuser.



Plus d'informations sur cc-peva.fr/rendez-vous



STATION PATRIMOINE un nom pour fédérer autour du territoire

Station patrimoine évoque autant les stations thermales du bord du lac, que les stations de ski du plateau de Gavot et de la vallée d'Abondance. *Station patrimoine* rappelle aussi la présence toute proche de la station du funiculaire et de l'ancien tramway d'Évian, la Patache qui est représentée dans la scénographie. Un nom qui rassemble pour une invitation au voyage et à la découverte des richesses de notre territoire.



+ Qu'est qu'un CIAP ?

Un Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine (CIAP) est un établissement culturel de proximité ayant pour objectif la sensibilisation, l'information et la formation de tous les publics à l'architecture et au patrimoine du territoire du Pays d'art et d'histoire. Sa création est demandée dans la convention du label Pays d'art et d'histoire signée entre la communauté de communes et le Ministère de la culture.

RENDEZ-VOUS PAYS D'ÉVIAN VALLÉE D'ABONDANCE



PROGRAMME VISITES
ET ANIMATIONS
JUN À NOVEMBRE 2026



VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE

VILLES
& PAYS
D'ART &
D'HISTOIRE

DÉCOUVREZ LES ANIMATIONS *patrimoine de cet été !*

+ UBINE AU CRÉPUSCULE

Samedis 18 juillet et 8 août de 18h à 19h15

📍 Parking de l'alpage d'Ubine, Vacheresse.

+ VEILLÉE AU COR DES ALPES

Judis 16, 23, 30 juillet et 20 et 27 août de 17h30 à 19h.

📍 Bureau d'information touristique, Bernex.

+ LES SECRETS DU VIGNOBLE DE FÉTERNES

Mercredis 22 juillet et 19 août de 17h30 à 19h.

📍 Chapelle de Château-Vieux, Féternes.

+ DÉCORE TA CÉRAMIQUE À LA MANIÈRE DES POTIERS SAVOYARDS

Vendredi 24 et 31 juillet et 7, 14 et 21 août de 16h à 17h15.

📍 Bureau d'information touristique,
La Chapelle d'Abondance



Il est possible de réserver jusqu'à la dernière minute par le biais de la boutique en ligne. Les médiateurs ne peuvent en aucun cas accepter de règlement en espèces. Si la jauge de la visite est complète, le médiateur est en droit de refuser des visiteurs. Dans le cas où la visite est complète, la réservation en ligne n'est plus possible.

+ d'infos

Infos, tarifs et inscription :

boutique.paysdevian-valleedabondance.com

Programme non exhaustif.

Bien d'autres visites et activités à découvrir !



Retrouvez toutes les animations du Pays d'art et d'histoire sur cc-peva.fr

STATION PATRIMOINE

CIAP *Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine*

HORAIRES :

En juillet et août : tous les jours (sauf le mardi)
de 10h à 18h.

De septembre à fin juin : les mercredis, samedis et dimanche de 10h à 12h et de 14h à 17h30 et les jeudis et vendredis de 14h à 17h30

Visite pour les groupes sur rendez-vous.

CONTACT :

04 58 57 03 02 – ciap@cc-peva.fr
www.cc-peva.fr/ciap

GRATUIT.

Buvette Cachat, 19 rue Nationale, Évian-les-Bains.



Les secrets du vignoble de Féternes